

Conditions générales de ventes et d'utilisation des services du Service patrimoine culturel du Pays voironnais

MàJ 04/12/2025

A. Prestations à destination du public individuel

1. RÉSERVATIONS

Les prestations proposées par le Service patrimoine culturel du Pays Voironnais (*la Grange Dîmière, le Pays d'art et d'histoire (PAH) et les musées Mainssieux et archéologique du lac de Paladru*) peuvent être réservées :

- en ligne sur le site
<https://billetterie-culture.paysvoironnais.com>

Les internautes réservant en ligne reçoivent une confirmation par e-mail et leur billets sous format numérique.

- par mail ou téléphone,
en laissant son nom, prénom, code postal, numéro de téléphone et adresse mail :

Pour le Musée archéologique du Lac de Paladru au [04 56 26 16 16](tel:0456261616) ou musee.archeologique@paysvoironnais.com

Pour le Musée Mainssieux au 04 76 65 67 17 ou musee.mainssieux@paysvoironnais.com

Pour la Grange au 04 76 93 17 41 ou grange.dimiere@paysvoironnais.com

Pour le PAH au 04 76 93 16 99 ou pah@paysvoironnais.com

Les personnes réservant par mail ou téléphone reçoivent une confirmation par e-mail et leur billets sous format numérique.

- sur place dans les équipements aux horaires d'ouverture de l'accueil, avec l'édition d'un billet ou ticket imprimé.

La réservation n'est confirmée qu'à réception du billet, numérique ou imprimé.

2. PAIEMENT

Le paiement des activités se fait

- en espèces sur place dans les équipements aux horaires d'ouverture de l'accueil
- par chèque à l'ordre du Trésor Public
adressé par courrier postal au service patrimoine culturel, Pays Voironnais, 40, rue Mainssieux, 38500 Voiron
ou sur place dans les équipements aux horaires d'ouverture de l'accueil
- par carte bleue
en ligne via l'outil de paiement sécurisé sur le site www.billetterie-culture.paysvoironnais.com
ou sur place dans les équipements aux horaires d'ouverture de l'accueil
Les visiteurs qui payent en ligne reçoivent un ticket de reçu par e-mail.
- par pass culture/ chèque culture
adressé par courrier postal au service patrimoine culturel, Pays Voironnais, 40 rue Mainssieux, 38500 Voiron
ou sur place dans les équipements aux horaires d'ouverture de l'accueil
Le service ne rend pas la monnaie sur les chèques ou pass culture.

Un billet d'entrée ne peut être remboursé, ni échangé en cas de perte ou de vol.

3. ANNULATION PAR LE CLIENT

En cas d'empêchement, le nombre de places étant limité, nous vous remercions de nous prévenir au moins **48h à l'avance** pour annuler votre réservation, par mail et par téléphone :

Pour le Musée archéologique du Lac de Paladru au [04 56 26 16 16](tel:0456261616)

musee.archeologique@paysvoironnais.com

Pour le Musée Mainssieux au 04 76 65 67 17 musee.mainssieux@paysvoironnais.com

Pour la Grange au 04 76 93 17 41 grange.dimiere@paysvoironnais.com

Pour le PAH au 04 76 93 16 99 pah@paysvoironnais.com

- En cas d'annulation par le visiteur d'une réservation d'une prestation payante, le délai de prévenance est de 48h au-delà duquel la prestation est facturée.

- Au delà de 30 minutes de retard après le début de l'activité sans nouvelle du visiteur ayant réservé une place, le service se réserve le droit de donner la place à quelqu'un d'autre. Dans le cas d'une prestation payante, le service facturera quand même la prestation au visiteur qui n'a pas donné de nouvelles dans les 30 minutes.

4. ANNULATION D'UNE PRESTATION

- En cas d'un trop petit nombre de personnes ou en cas d'intempérie, l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou reporter la prestation.

Si l'organisateur est contraint d'annuler ou de reporter la prestation, le visiteur sera averti au plus tôt par mail ou par téléphone.

- En cas de report, le service proposera une prestation à une autre date au client, qui pourra ou non l'accepter.

- En cas d'annulation sans possibilité de report de la prestation ou si le client refuse la nouvelle date proposée, le service proposera au client un avoir de la valeur de la prestation, utilisable pour une autre prestation proposée par le service ou un remboursement par virement bancaire sur présentation des coordonnées bancaires par le client.

B. Prestations à destination des groupes

1. RÉSERVATIONS GROUPES

Les prestations proposées par le Service patrimoine culturel du Pays Voironnais (*la Grange Dîmière, le Pays d'art et d'histoire et les musées Mainssieux et archéologique du lac de Paladru*) peuvent être réservées par les groupes auprès de la structure :

- par formulaire en ligne, mail ou téléphone, en laissant le nom de la structure, code postal, numéro de téléphone et adresse mail de la structure demandeuse, ainsi que le nom, le prénom, le numéro de téléphone et l'adresse mail de la personne contact :

Pour le Musée archéologique du Lac de Paladru au [04 56 26 16 16](tel:0456261616) ou formulaire en ligne sur le site malp.fr

Pour le Musée Mainssieux au 04 76 65 67 17 ou musee.mainssieux@paysvoironnais.com

Pour la Grange au 04 76 93 17 41 ou grange.dimiere@paysvoironnais.com

Pour le PAH au 04 76 93 16 99 ou pah@paysvoironnais.com

La réservation n'est confirmée qu'après réception du devis signé dans un délai de **deux semaines** au moins avant la date de la venue.

2. PAIEMENT GROUPES

Le paiement des activités se fait

- par chèque à l'ordre du Trésor Public adressé par courrier postal au service patrimoine culturel, pays Voironnais, 40, rue Mainssieux, 38500 Voiron ou sur place dans les équipements aux horaires d'ouverture de l'accueil

- par carte bleue
sur place dans les équipements aux horaires d'ouverture de l'accueil

- par virement :

-- pour les collectivités et structures publiques, elles peuvent envoyer un bon de commande puis reçoivent un titre de recettes au préalable avant de faire leur virement.

-- pour les entreprises et structures privées, elle reçoivent le RIB du compte DFT du service pour faire le virement

- par pass culture sur la plateforme adage

adressé par courrier postal au service patrimoine culturel, Pays Voironnais, 40, rue Mainssieux, 38500 Voiron

ou sur place dans les équipements aux horaires d'ouverture de l'accueil

Le service ne rend pas la monnaie sur les chèques ou pass culture.

Le paiement pour le groupe se fait par un seul mode de règlement et en un seul règlement.

Un billet d'entrée ne peut être remboursé, ni échangé en cas de perte ou de vol.

Le tarif sera ajusté en fonction du nombre de personnes présentes lors de la visite. Mais si le groupe a moins de 15 personnes, le tarif forfaitaire groupe s'applique.

3. ANNULATION PAR LE GROUPE

- En cas d'empêchement, nous vous remercions de nous prévenir au moins **4 jours** ouvrés à l'avance pour annuler votre réservation, par mail et par téléphone :

Pour le Musée archéologique du Lac de Paladru au [04 56 26 16 16](tel:0456261616)

musee.archeologique@paysvoironnais.com

Pour le Musée Mainssieux au 04 76 65 67 17 musee.mainssieux@paysvoironnais.com

Pour la Grange au 04 76 93 17 41 grange.dimiere@paysvoironnais.com

Pour le PAH au 04 76 93 16 99 pah@paysvoironnais.com

Par exemple, si une visite a lieu un mardi 10, l'annulation peut intervenir jusqu'au mercredi de la semaine précédente (lundi 9, vendredi 6, jeudi 5 et mercredi 4 font 4 jours ouvrés). On ne compte pas les samedi et dimanche, pendant lesquels le service administratif est fermé.

- En cas d'annulation par le visiteur d'une réservation d'une prestation payante, le délai de prévenance est de 4 jours ouvrés au-delà duquel la prestation est facturée.

- Au delà d'un retard de 30 minutes sans nouvelle de la part du groupe, le service se réserve le droit d'annuler la réservation, et la prestation pourra être tout de même facturée.

4. ANNULATION D'UNE PRESTATION GROUPE

- En cas d'empêchement de l'intervenant ou en cas d'intempérie, l'organisateur proposera de reporter la prestation à une autre date au groupe.

- En cas d'annulation de la prestation sans possibilité de report ou si le groupe refuse la nouvelle date proposée, le service propose au groupe un avoir de la valeur de la prestation, utilisable pour une autre prestation proposée par le service ou un remboursement par virement bancaire sur présentation des coordonnées bancaires par le groupe.

C. Conditions particulières de vente et d'utilisation sur le site internet « billetterie-culture.paysvoironnais.com »

Mentions légales

Adresse : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

40, rue Mainssieux
cs 80363

38516 Voiron cedex

- **Tél.** : 04 76 93 17 71
- **Mail** : culture@paysvoironnais.com

Directeur de la publication : Bruno Cattin- Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Rédaction, animation et gestion éditoriale : Service patrimoine culturel
04 76 93 16 99

Conception et réalisation :

Solution Welogin ® - Login Informatique – 8, rue Fernand Léger, 37000 Tours

Photographies : © Service Patrimoine culturel du Pays Voironnais, Sylvain Frappat, Gilles Galoyer, Steve Vachet, Archives Municipales Moirans, Hélène Dodet, BSide Company, Les Alter Egoïstes, Ule Ewelt, The Street Yeti.

Hébergement : CASTEL-IT (37270 Larcay)